

Signature d'un contrat-programme entre l'Etat et la RAM portant création d'une compagnie Low Cost, RAM-Express

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-03-2010 20:18:55

Le développement du transport aérien domestique, à travers la création d'une compagnie Low Cost, RAM-Express, a fait l'objet d'un contrat programme entre l'Etat et le transporteur national, Royal Air Maroc (RAM), signé jeudi à Rabat.

Ce contrat programme 2010-2013, signé par le ministre de l'Economie et des Finances, M. Salah Eddine Mezouar, le ministre de l'Equipement et des transports, M. Karim Ghellab, et le PDG de la RAM, M. Driss Benhima, donne ainsi naissance à RAM-Express, une filiale de la RAM à bas coûts spécialisée dans la desserte des différentes villes du Royaume.

La création de cette nouvelle compagnie répond aux exigences de développement socio-économique du Maroc en matière de promotion de l'intégration régionale, d'incitation des échanges économiques inter-régions, de renforcement de l'attractivité des villes du Royaume et de développement de la mobilité domestique et du tourisme interne.

En vertu de ce contrat programme, l'Etat contribue à hauteur de 25% à l'investissement requis pour la nouvelle flotte, pour un montant de 300 millions de dhs, comme apport en capital à la RAM à raison de 100 millions de dhs par an sur la période 2010-2012.

L'Etat a exonéré également les vols domestiques de toutes les compagnies aériennes, de manière non discriminatoire, des redevances dues à l'Office nationale des aéroports (ONDA).

MAPF